

COMMISSION DE LA FORMATION  
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

**DÉLIBÉRATION n° 2017/10/05-01**

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 5 octobre 2017, sous la présidence de M. Yvon Berland, Président de l'Université d'Aix-Marseille, représenté par M. Thierry PAUL, Vice-président Formation,

***Vu** le Code de l'Education, notamment en ses articles L123-3 et L712-6-1,*

***Vu** les statuts de l'Université d'Aix-Marseille approuvés en Conseil d'Administration du 27 octobre 2015,*

***Vu** la délibération n° 2017/07/18-03 du Conseil d'Administration de l'Université d'Aix-Marseille du 18 juillet 2017 portant approbation de l'enveloppe des moyens destinés à la formation pour l'année 2018,*

**DÉCIDE :**

**OBJET : Répartition des crédits formation pour l'année 2018**

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la répartition des crédits formation déclinée en annexe à la présente délibération.  
Cette répartition vaut pour l'année civile 2018.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 37

Quorum : 19

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 5 octobre 2017



  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

## Proposition à voter pour 2018

Les éléments constitutifs de l'enveloppe	Répartition 2018	Répartition 2017
Les HCC (heures complémentaires)	20 000 k€	20 000 k€
Le FIP (fonds d'intervention pédagogique)	300 k€ <i>dont 100 k€ sur prélèvement fonds de roulement</i>	200 k€
La PEP (prime d'engagement pédagogique)	100 k€	100 k€
Le FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes)	650 k€	620 k€
Le FIVE (fonds d'intervention vie étudiante)	100 k€ <i>sur prélèvement fonds de roulement</i>	
Solde du prélèvement du fonds de roulement : mobilisation stratégique pour les projets pédagogiques innovants (investissement)	1 320 k€	
<b>TOTAL</b>	<b>22 470 k€</b>	<b>20 920 k€</b>